

Dans le but d'améliorer la qualité des milieux aquatiques et de la ressource en eau et ainsi répondre aux enjeux de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) d'octobre 2000, le Syndicat du Bassin de l'Ouette a décidé de mettre en place un programme pluriannuel de restauration et d'entretien du lit et des berges de l'Ouette ainsi que certains de ces affluents.

Le montant prévisionnel du programme d'action est estimé à **676 159 €** sur cinq ans financé en partie par le Syndicat du Bassin de l'Ouette ainsi que par l'Agence de l'eau, la Région et le Département.

Une enquête publique relative à la demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation unique au titre des installations, ouvrages, travaux et activités dans le cadre de la restauration et l'entretien de la rivière Ouette et ses affluents, présentée par le syndicat de bassin de l'Ouette, est ouverte du 8 décembre 2017 – 9h00 - au 10 janvier 2018 – 12h00 - inclus, soit 34 jours consécutifs

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Parné-sur-Roc : le vendredi 8 décembre 2017 de 9h00 à 12h00, le mercredi 10 janvier 2018 de 9h00 à 12h00 et d'Entrammes : le samedi 16 décembre 2017 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 22 décembre 2017 de 14h00 à 17h00.